

**LA VILLE DE GUILLESTRE RECRUTE
DES ANIMATEURS ANIMATRICES
POUR LES VACANCES ETE 2025**

Rejoignez une équipe dynamique dédiée à l'épanouissement des enfants !

Au sein d'une commune d'environ 2 500 habitants, d'une mairie avec plus de 60 agents, dotée d'un budget de fonctionnement d'environ 4 millions, vous intégrez le service enfance composé d'un collectif engagé de 15 professionnels. Ce service inclut une école maternelle, une école élémentaire et un centre de loisirs. Attachée au bien-être des enfants, la mairie a mis en place un Plan Éducatif de Territoire (PEdT) en concertation avec enseignants, parents d'élèves et l'équipe du service enfance. L'objectif : créer une synergie positive pour accompagner les enfants tout au long de leur scolarité.

Nous recherchons des animateurs passionnés pour encadrer les enfants (3-12 ans) lors des vacances scolaires, notamment du **7 juillet au 22 août 2025**, au centre de loisirs.

Missions :

- **Animer et encadrer les enfants accueillis au centre de loisirs (3/6 ou 6/12 ans) ;**
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe pédagogique pour concevoir un programme d'activités en lien avec le projet pédagogique ;
- Préparer et mettre en œuvre des activités et création de projets d'animation dans le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;
- Organiser et adapter des séances d'animation selon le déroulement de la journée en veillant au bien-être de chaque enfant ;
- Participer aux réunions d'équipes.

Profil :

- **Formation en animation ou dans le domaine de l'enfance (BPJEPS, BAFA, CAP petite enfance, DEUG STAPS, ou équivalent.....)**
- Expérience souhaitée en animation, auprès des enfants.
- Connaissances des publics, de la réglementation spécifiques des ACM, des pratiques pédagogiques et des techniques d'animations (activités manuelles, sportives, culturelles, artistiques, etc...).
- Capacité à travailler en équipe, à prendre des initiatives, savoir faire preuve de discrétion, nécessité d'être ponctuel et de rendre compte.

Conditions d'embauche :

- Catégorie C
- Poste non permanent et à temps complet, filière animation
- Rémunération : SMIC horaire, prise en charge des repas les midis par l'employeur les jours d'encadrement des enfants + congés payés
- Durée du contrat : possibilité de contrat sur une partie ou toute la saison.

Adresser candidature (CV et LM) à Madame le Maire,

Par courrier : Mairie de Guillestre, 1 Place des Droits de l'Homme, 05600 GUILLESTRE

Par courriel : enfance@villedeguillestre.fr